Publié le 12 août 2014.
Dernière modification : 9 mars 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

LE CENTRE RADIOÉLECTRIQUE DE SAÏGON GÉRÉ PAR LA CSF

LES DÉBUTS EN ONDES LONGUES

COCHINCHINE
La vie administrative.
(*Les Annales coloniales*, 18 juillet 1914)

Au *J.O*. du 11 juin 1914 :
Arrêté portant ouverture d'un crédit de 12.000 piastres pour la construction des massifs de fondation et d'ancrage des pylônes nécessaires à l'installation du poste de télégraphie sans fil de Saïgon.

1921 (2 avril) : contrat entre le gouvernement général de l'IC et la Compagnie Générale de T. S. F. pour l'exploitation du centre radioélectrique de Saïgon.

---

7 AOÛT 1922 : LIAISON RADIOTÉLÉGRAPHIQUE UNILATÉRALE FRANCE-INDOCHINE

Services économiques
(*L'Écho annamite*, 9 septembre 1922)

M. Sahuqué, rédacteur de 1re classe des Services civils en service au Laos, est mis à la disposition du directeur des Services économiques de l'Indochine, pour remplir les fonctions de secrétaire comptable du Centre radioélectrique de Saïgon.

(*Les Annales coloniales*, 3 octobre 1922)

Le *Réveil saïgonnais* annonce que le centre radioélectrique de Saïgon sera édifié sur le vaste terrain militaire situé entre la rue Rousseau, la rue Richaud, le boulevard Albert-1er et la rue Chasseloup.

---

17 JANVIER 1924 : LIAISONS RADIOTÉLÉGRAPHIQUES BILATÉRALES FRANCE-INDOCHINE

COCHINCHINE
La vie administrative
L'exploitation du centre radioélectrique de Saïgon vient d'être réglementée par un arrêté du gouverneur général du 17 janvier 1924.
(*Les Annales coloniales*, 17 mars 1924)

La Compagnie générale de T. S. F. est autorisée à exploiter le poste d'émission du Centre radioélectrique de Saïgon et les postes de réception qui y sont ou y seront rattachés.

Les taxes exprimées en francs-or sont fixées provisoirement ainsi qu'il suit :

	Cochinchine Cambodge Bas-Laos Sud-Annam	Tonkin Haut-Laos Nord-Annam
Télégrammes de presse	1,25	1,4
Télégrammes privés	2,5	2,8
Radio-lettres	1,46	1,46

La taxe ci-dessus afférente aux radiolettres ne comprend pas la taxe de transmission à l'intérieur de la colonie, établie d'après le tarif ordinaire, postal ou télégraphique selon que les radiolettres sont acheminées sur Saïgon pas poste ou par télégraphe.

À L'INSTAR DE M. CANDELIER
(*L'Écho annamite*, 24 mars 1924)

L'affaire du monopole du Port de Commerce de Saïgon a détourné l'attention publique de deux autres « combines » qui, pour être plus modestes, ne s'en inspiraient pas moins des mêmes principes chers aux « requins » de la finance.

La première concerne l'exploitation du centre radiotélégraphique de Saïgon. L'installation, une fois faite à grands frais, supportés par la colonie, les bâtiments et le matériel ont été remis à une compagnie privée dans des conditions demeurées ignorées du public. Celui-ci n'a appris l'existence du nouveau service que le jour de l'inauguration ; il ne semble pas qu'il raffole de cette nouveauté, car — à en croire des personnes renseignées — l'exploitation se traduit par un déficit d'un millier de piastres par jour. Mais la compagnie a dû s'arranger pour n'avoir pas à supporter cette perte, facile à prévoir. Mais voilà-t-il pas qu'on nous parle, par surcroît, du transfert du centre radiotélégraphique à Biênhoà ! L'éloignement de Saïgon attirera peut-être mieux la clientèle rétive ? Mystère ! Mais ce qui est d'ores et déjà certain, c'est qu'il faudra construire de nouveaux bâtiments. D'où de nouvelles et considérables dépenses en perspective. […]

Inauguration des relations radiotélégraphiques de Saïgon à Bordeaux
(*Les Annales coloniales*, 15 avril 1924)

Le poste central d'émission de Saïgon

La journée du 17 janvier 1924 marque une date importante pour la situation de l'Indochine, par l'ouverture officielle des relations radiotélégraphiques entre le poste émetteur de Saïgon et la France.

Depuis le 7 août 1922, la radiotélégraphie était en exploitation dans le sens France-Indochine, les appareils récepteurs de Saïgon étant installés et fonctionnant ; c'est le 17 janvier 1924 que le service est devenu bilatéral.

L'inauguration des émissions par le puissant poste de Saïgon eut lieu dans les salons de l'Agence économique de l'Indochine, 20, rue La-Boétie, sous la présidence de MM. Albert Sarraut, ministre des Colonies, et Paul Laffont, sous-secrétaire d'État aux Postes et Télégraphes, qui avaient à leurs côtés M. le Résident supérieur Albert Garnier, directeur de l'Agence économique.

Pour cette manifestation, un fil télégraphique et une table de manipulation avaient été installés dans le grand salon de l'Agence économique de l'Indochine, reliant directement ce salon avec la station radiotélégraphique de la Croix d'Hins, à Bordeaux.

À 16 h. 30, les personnalités les plus marquantes des divers milieux s'intéressant à notre domaine colonial se réunissaient à la rue La-Boétie. Le général Ferrié prenait la parole pour faire la conférence suivante, illustrée de projections lumineuses :

Conférence du général Ferrié

« Messieurs les Ministres, Messieurs.

« La communication directe entre la France et l'Indochine, que nous inaugurons aujourd'hui , est le début de la réalisation du vaste programme radiotélégraphique colonial de 1911.

Le ministère des Colonies avait projeté, dès 1910, l'organisation d'un grand réseau de T. S. F. reliant nos principales possessions entre elles et la Mère-Patrie ; les stations

de Colomb-Béchar, Tombouctou, Saint-Louis, Bangui, Tananarive, Pondichéry, Saïgon, Nouméa, Tahiti, Marquises, Martinique en composaient l'ossature.

Le rôle assigné à ce réseau était d'affranchir notre pays de tout intermédiaire étranger pour ses communications télégraphiques officielles avec ses colonies.

En 1911, le 11 avril, M. Messimy fit approuver ce projet par le Conseil des ministres.

M. William Ponty, gouverneur général de l'Afrique occidentale, et M. Sarraut, gouverneur de l'Indochine, qui avaient nettement discerné l'importance du rôle joué par les moyens de communication dans le développement et la prospérité de notre empire colonial, décidèrent de ne pas attendre l'aboutissement des projets de loi nécessaires pour la réalisation du programme des travaux prévus, et d'entreprendre immédiatement sur les budgets locaux la construction des stations desservant les colonies dont ils avaient la charge.

Le rôle des stations radiotélégraphiques de Tombouctou et de Saïgon se justifiait d'ailleurs par les liaisons régionales à assurer en dehors même des communications avec la Métropole.

À cette époque, la technique radioélectrique ne pouvait réaliser que des outils encore bien imparfaits et si des communications à des distances de 7 à 9.000 kilomètres étaient néanmoins envisagées, on les considérait comme ne devant être franchies qu'à des heures favorables, ce qui pouvait suffire au début pour des communications politiques ou militaires. Il était d'ailleurs prévu que les télégrammes des stations les plus éloignées seraient acheminés sur la Métropole par l'intermédiaire des stations plus rapprochées formant relais.

Les puissances envisagées étaient de 100 à 150 kilowatts, les hauteurs d'antenne de 75 à 120 mètres.

Des difficultés de tout ordre retardèrent malheureusement l'aboutissement du projet de loi, sur le texte duquel l'accord interministériel n'avait d'ailleurs pu être obtenu que le 11 juillet 1912.

Quand la guerre éclata, ce projet de loi n'avait pas encore été discuté par le Parlement.

Fort heureusement, le matériel des stations de Saïgon et de Tombouctou, établi par la collaboration die la télégraphie militaire et de l'industrie privée, avait été mis en commande sur les budgets de l'Indochine et de l'Afrique occidentale française et venait d'être livré.

Réquisitionné en juillet 1914, sur l'ordre de M. Messimy, ministre de la guerre, et aussitôt utilisé pour créer à Lyon un poste très puissant et pour aider certains de nos alliés, il rendit ainsi les plus grands services à la défense nationale.

La situation de nos liaisons intercoloniales en août 1914 était donc très précaire car presque toutes étaient assurées par des voies étrangères. Nos alliances nous permirent heureusement de conjurer ce grave péril. Le développement de la guerre sous-marine conduisit néanmoins le ministre des Colonies et le ministre de la Guerre, à décider, en 1916, d'entreprendre immédiatement, au titre de la Défense Nationale, la construction du réseau radiotélégraphique intercolonial projetée depuis 1912. Le ministre de la Guerre fut chargé des travaux.

Profitant des progrès de la technique réalisés pendant la guerre : nouveaux systèmes d'émission par alternateurs haute fréquence, par arcs, nouveaux systèmes de récepteurs à grande amplification, etc., on put supprimer les relais envisagés en 1911 et décider la réalisation de communications régulières susceptibles d'un bon rendement commercial jusqu'à plus de 10.000 kilomètres.

L'ossature essentielle du réseau intercolonial se réduisit à :

Bamako (remplaçant Tombouctou), Brazzaville, Tananarive, Saïgon, Nouméa, Tahiti, Martinique.

Les quatre premiers postes furent mis en construction aussitôt. Saïgon entre en fonctionnement aujourd'hui. Les trois autres seront mis en service à bref délai.

Les difficultés budgétaires n'ont pas encore permis de pousser comme il conviendrait la construction des stations de Tahiti, de Nouméa et de la Martinique, malgré la grande importance politique et navale qu'elles présentent.

Les stations de Tahiti et de Nouméa viendraient d'ailleurs accroître le trafic du centre de Saïgon, qui serait leur grand collecteur.

Celle de la Martinique présente un réel caractère d'urgence car, dans peu de temps, la concession du réseau local de la Compagnie des câbles arrivera à expiration, et nos colonies des Antilles se trouveront à la merci des voies télégraphiques étrangères.

Peut-être les récents progrès de la technique hertzienne dans l'emploi des ondes très courtes permettra-t-il de doter bientôt à peu de frais nos autres colonies de moindre importance, de communications à grande distance pouvant fonctionner pendant un nombre suffisant d'heures chaque nuit. Le programme de 1911 serait alors entièrement réalisé.

*
* *

La station de Saïgon, située à Phu-Tho, à 5 kilomètres de la ville, est le prototype des grandes stations coloniales modernes. Son installation ne laisse rien à désirer car ses machines, ses appareils et son outillage ont été établis d'après les derniers progrès de la technique radioélectrique.

« Elle est munie de deux alternateurs de haute fréquence de 500 kilowatts et d'un alternateur de haute fréquence de 200 kilowatts, identiques à ceux qui équipent la grande station de Sainte-Assise et à celui qui va entrer en service dans quelques semaines à Bordeaux.

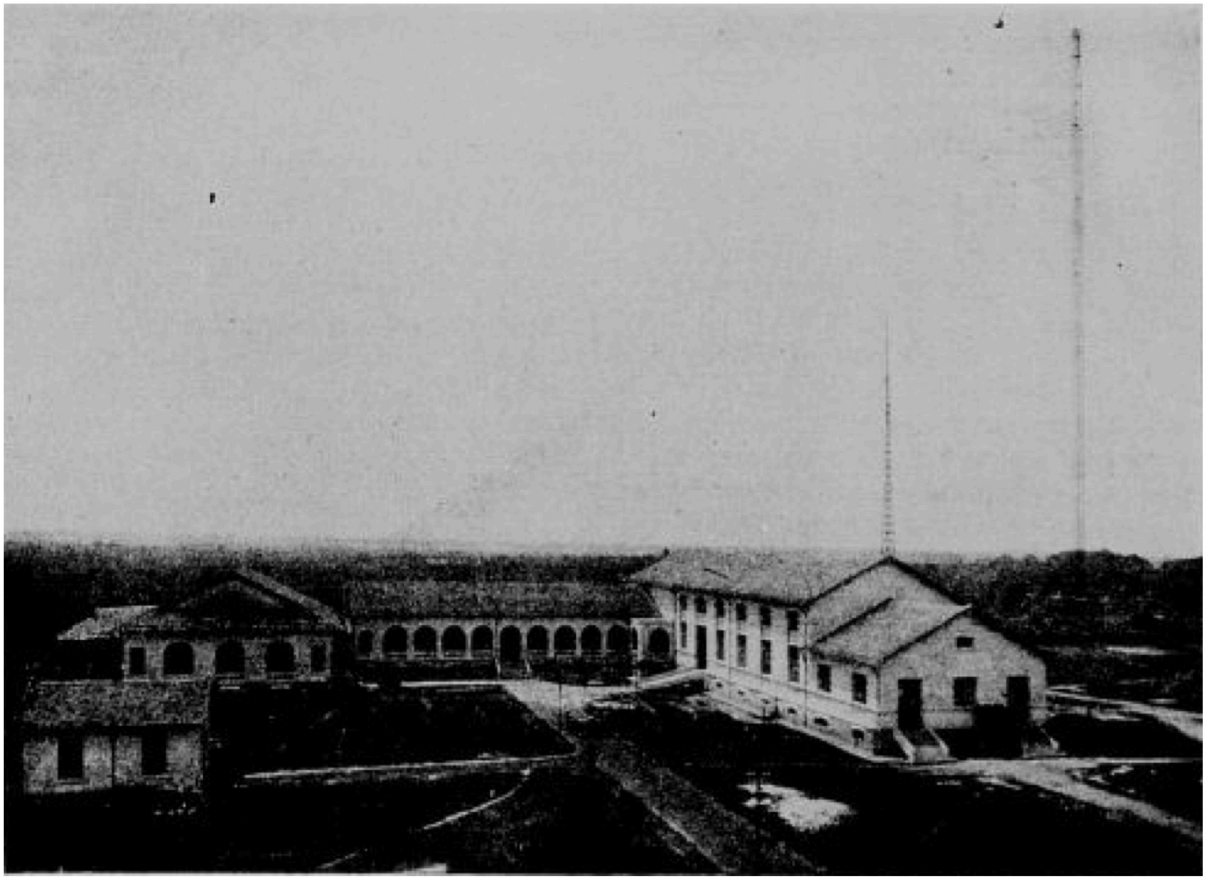

Station d'émission de Phu-Tho. Les bâtiments techniques

Station d'émission de Phu-Tho. Les habitations des agents européens

Coll. Olivier Galand
Saïgon. — La station de T.S.F. (Coll. Nadal).
« Saïgon se transforme de jour en jour. C'est formidable. » (29 nov. 1929).

Sa construction, commencée pendant la guerre par la Radiotélégraphie Militaire, a été achevée par la colonie avec le concours de l'industrie privée.

Son antenne est soutenue par 8 pylônes métalliques de 250 mètres de hauteur, supportant une nappe de 1.350 mètres de longueur et 400 mètres de largeur.

La prise de terre est du type à terres multiples équilibrées.

Elle compte ainsi parmi les plus puissantes stations du monde, avec Sainte-Assise et Bordeaux.

Trois postes émetteurs de petite puissance (5, 10 et 25 kilowatts) la complètent pour les relations aux moyennes distances, et assurent la jonction avec Hanoï.

L'alimentation en énergie est assurée par le réseau local de la Compagnie des Eaux [et électricité de l'Indochine*], sous forme de courant triphasé actionnant deux groupes convertisseurs de 2.000 kilowatts.

Le centre de réception est provisoirement installé à Saïgon, à la Poudrière. Il comporte deux stations modernes à appareils automatiques. Le centre définitif sera équipé à quelques kilomètres de la ville, hors des perturbations urbaines.

Transmission et réception sont commandées directement, suivant les méthodes modernes, d un bureau central situé au cœur de la ville.

Au cours des essais préliminaires faits pendant les dernières semaines, les émissions de la station de Saïgon ont été reçues très nettement chaque jour en France, pendant le plus grand nombre des heures de jour et de nuit, et pourtant ses ondes viennent de plus de 10.000 kilomètres et ont franchi les plus hautes montagnes du globe. Ces résultats seront certainement encore améliorés, et il sera certainement possible

d'employer bientôt un service automatique rapide pendant plusieurs heures chaque jour.

Il est très intéressant de noter également que la Compagnie américaine de T. S. F. « Radio Corporation » [RCA] a annoncé ces jours derniers que ses postes d'Honolulu et de San Francisco avaient reçu d'une manière très satisfaisante les émissions de Saïgon et qu'un service régulier pourrait être établi. La distance de San Francisco à Saïgon est de 12.500 kilomètres.

La création du grand centre radioélectrique de Saïgon fait le plus grand honneur aux sagaces administrateurs qui en ont démontré la nécessité et poursuivi l'exécution avec ténacité, à notre industrie de la T. S. F. et enfin aux ingénieurs qui ont étudié, construit et mis au point ses divers organes.

Le poste de Bordeaux est chargé de correspondre avec celui de Saïgon. Il est suffisamment connu pour qu'il soit inutile de le décrire ici. Bornons-nous à rappeler qu'admirablement exploité par notre administration des télégraphes, il rend depuis plusieurs années de très grands services, notamment pour les communications unilatérales établies avec nos colonies en attendant l'achèvement de leurs postes d'émission. Le puissant alternateur de haute fréquence dont il sera muni dans quelques semaines augmentera considérablement sa valeur technique déjà grande.

Qu'il me soit permis de remarquer en terminant que les difficultés de tout ordre que comportait l'établissement d'une communication directe entre la France et l'Indochine ont été vaincues par la science et par la technique françaises, grâce à la collaboration étroite des administrateurs de la Métropole et des Colonies avec notre industrie. Notre pays peut concevoir une légitime fierté des résultats obtenus. »

Des applaudissements unanimes montrèrent au savant orateur combien avait été appréciée son intéressante communication. […]

LE RÉSEAU RADIOTÉLÉGRAPHIQUE DE L'INDOCHINE

(*Les Annales coloniales*, 15 avril 1924)

[…] La station de Hanoï, située au village de Bach-mai, à 3 km. de l'agglomération urbaine, fut inaugurée par M. Sarraut au mois d'octobre 1912.

Cette station achevée, il importait de construire immédiatement celle de Saïgon, dont M. le commandant Péri avait, entre-temps, achevé l'étude. Chacun sait les difficultés sans nombre, les échanges interminables de correspondances qui résultent, pour l'Administration indochinoise, de l'éloignement de la Métropole.

Désireux d'aboutir au plus tôt, M. le gouverneur général Sarraut, chargea, par arrêté du 18 février 1913, M. le commandant Péri de se rendre en France avec mission de faire une enquête technique dans les grandes stations radiotélégraphiques européennes, en vue d'arrêter le choix de l'équipement à donner à la future station de Saïgon, pendant que se construisaient, à la colonie, les postes de Tourane et de Fort-Bayard, dont l'inauguration eut lieu à la fin de 1913.

M. le commandant Péri obtint, après de longs retards, en octobre 1913 seulement, que le matériel complet fût régulièrement commandé. Ce matériel fut livré en juillet 1914.

Chargé sur le grand courrier des Messageries maritimes, il allait partir pour la colonie, lorsque la guerre éclata.

Pensant, très justement, que le peste puissant qu'il avait obtenu pour l'Indochine serait, à ce moment-là, plus utile à la France en guerre sur le territoire métropolitain qu'à la colonie, M. A. Sarraut s'empressa de l'offrir au Gouvernement de la Défense

Nationale qui l'accueillit avec reconnaissance. On eut à peine le temps de débarquer le matériel du navire qui devait l'emporter (l'opération fut faite la matinée du jour du départ) et le poste fut monté à Lyon, où, dès le 22 septembre 1914, il entrait en service, à un moment où le poste de la Tour Eiffel se trouvait gravement menacé par la marche des Allemands sur Paris.

On ne saurait trop mettre en évidence, ainsi que l'a fait justement remarquer le général Ferrié, alors colonel directeur technique de la Radiotélégraphie militaire, le service signalé rendu au pays par ce matériel, tout prêt à fonctionner, dont la construction était due à la clairvoyance patriotique de M. A. Sarraut.

La station de Lyon a assuré tout le trafic entre la France et la Russie jusqu'à la trahison bolchevique, entre la France et l'Amérique, jusqu'à la fin de la guerre.

Avec une sage prévoyance, on commanda immédiatement pour Saïgon un nouveau poste radiotélégraphique.

Envisageant la possibilité d'affranchir le trafic télégraphique national de l'intermédiaire des câbles étrangers, en profitant de l'expérience acquise et des progrès réalisés au cours de la guerre, le Département de la Guerre mit alors en construction trois stations à grande puissance pour la Cochinchine. l'Afrique occidentale et Madagascar, de façon à prendre une avance notable sur les autres nations et à capter une clientèle que la concurrence d'après-guerre pourra difficilement nous enlever.

Le nouveau matériel destiné à Saïgon a une puissance quadruple de celle qui avait été primitivement prévue. Il a subi de nombreuses modifications, qui auront pour résultat de doter Saïgon d'un matériel complètement moderne.

3° Programme de 1916

Après une interruption de 27 mois (août 1914-novembre 1916), M. A. Sarraut fut, pour une seconde fois, chargé des fonctions de gouverneur général de l'Indochine.

Dans l'intervalle, la construction des bâtiments de la station de Saïgon s'était poursuivie normalement ; mais la fabrication du matériel de guerre primant, à cette époque, toute autre considération, la fourniture subit de nouveaux retards. […]

4° Programme de 1921

On a vu plus haut les causes des retards apportés dans la construction du poste de Saïgon pendant la guerre. La cessation des hostilités semblait permettre d'envisager la réalisation rapide du projet dont l'utilité avait été reconnue dès 1911.

Il n'en fut rien.

Dans le but de doter la future grande station d'un matériel complètement nouveau, en harmonie avec les récentes découvertes, il est prescrit une suite ininterrompue de modifications.

Quand, de plus, on songe aux difficultés qui résultent de l'éloignement du service qui conçoit le Département de la Guerre de celui qui exécute, le Service local, il n'y a pas lieu de s'étonner des retards constatés.

L'ouverture du grand poste à bref délai était cependant le facteur principal de son importance en Extrême-Orient, où toute concurrence étrangère se trouvait ainsi menacée.

Aussi, M. le gouverneur général Long décida, pour gagner une année sur l'installation définitive, d'acheter et d'installer au compte de la colonie un alternateur HF de 200 kilowatts, signalé comme existant en usine et susceptible d'être expédié d'urgence.

De nouvelles difficultés, provenant surtout de l'éloignement de la Métropole, anéantirent l'espoir d'un montage rapide de cet appareil.

M. le gouverneur général Long, rentré en France en novembre 1920, et désirant mettre fin à un état de choses qui menaçait de s'éterniser, s'adressa à l'industrie privée, d'accord avec les ministères intéressés.

Un contrat, signé le 2 avril 1921, chargeait la Compagnie Générale de T.S.F. d'installer le matériel commandé par le Département de la Guerre.

Il faut espérer que cette société, qui achève le montage de la station de [Sainte-Assise, près de] Melun, la plus puissante du monde, pourra réaliser rapidement le projet si ardemment attendu depuis de longues années.

Station intercoloniale de Saïgon

À la suite de la mesure transitoire prise par M. le gouverneur général Long, et exposée précédemment, cette station est entrée dans la période d'installation.

Au moment de sa mise en route définitive, elle comptera parmi les plus puissantes du monde.

À titre de station intercoloniale, elle aura à assurer les liaisons suivantes : Bordeaux (station La-Fayette) 10.500 kilomètres ; Tananarive, 7.300 kilomètres ; Nouvelle-Calédonie, 7.300 kilomètres ; Djibouti, 7.000 kilomètres ; Pondichéry, 2.900 kilomètres.

À titre de station internationale, son correspondant le plus éloigné sera San-Francisco, à 13.000 kilomètres.

De pareilles distances sont aujourd'hui atteintes en T. S. F. par les grands postes des différentes nations, mais deux facteurs essentiels ont obligé de prévoir, à Saïgon, un poste, dont la portée dépassera aisément, en temps normal, les chiffres ci-dessus.

Le premier de ces facteurs est l'énorme masse continentale qui sépare Saïgon de Bordeaux, son principal correspondant.

Un vingtième, à peine, de l'immense trajet, se fait au-dessus des masses liquides. Or, chacun sait que les ondes électriques se propagent bien plus difficilement à l'intérieur des terres qu'au-dessus ces océans.

De plus, la grande chaîne de l'Himalaya, avec ses sommets de plus de 8.000 mètres, se trouve dans le trajet direct des ondes.

Aucun ensemble de circonstances aussi défavorables ne s'est encore présenté dans les liaisons mondiales par T. S. F.

Le second facteur à considérer est la position géographique de Saïgon, à 10 degrés de l'équateur et de certains de ses correspondants, tels que Djibouti et Tananarive.

La sécurité nécessaire à des communications officielles et commerciales exige des stations assez puissantes pour contrebalancer l'influence des phénomènes électriques de l'atmosphère si importants dans les régions intertropicales.

La puissance de 500 kWs antenne, choisie pour le poste définitif, permettra de vaincre ces deux grosses difficultés.

Cette puissance pourra être doublée, le cas échéant. Elle sera obtenue à l'aide de deux alternateurs à haute fréquence, type Latour et Bethenod, dont un de rechange, alimentant directement l'antenne, tout comme les génératrices d'une usine alimentent directement le réseau qu'elles desservent.

Ce mode d'émission a été reconnu le meilleur pour les émissions puissantes en ondes entretenues. Son principal avantage est d' « être industriel », c'est-à-dire de n'employer que du matériel robuste, d'une mise au point simple et indéréglable. Un troisième alternateur, de 200 kw., pourra être utilisé pour les communications à portée réduite, ou bien, pendant les périodes favorables, pour toute l'exploitation.

L'antenne d'émission sera constituée par une nappe de 20 conducteurs, supportée horizontalement à 250 mètres de hauteur par huit pylônes en acier, élevés à 400 mètres les uns ces autres. Elle couvrira une surface de 72 hectares. Elle est orientée dans la direction de Bordeaux. La réception sera totalement indépendante de l'émission, ce qui permettra d'exécuter simultanément ces deux opérations. L'organe de réception sera un « cadre » ou antenne de petites dimensions en circuit fermé.

Le dispositif s'oriente facilement dans la direction du poste à recevoir et tout en recueillant de cette façon le maximum possible de l'énergie du correspondant, il permet

d'éliminer les signaux des postes étrangers, qui risqueraient de brouiller la communication sur une antenne normale.

Pour permettre d'écouler l'important trafic du poste, celui-ci est pourvu de dispositifs pour la transmission et la réception automatiques à grande vitesse. La transmission se fait par bandes perforées.

La réception est enregistrée au moyen de nouveaux procédés qui permettront d'atteindre une vitesse de 100 mots par minute, et même davantage.

Tous ces dispositifs perfectionnés fonctionneront dans le courant de 1922, avec le poste provisoire actuellement en cours d'installation et composé, comme il a été dit, d'un alternateur à haute fréquence de 200 kilowatts.

L'énergie nécessaire au fonctionnement du poste et de ses nombreux services auxiliaires est fournie par la Société des Eaux et Électricité de [l'Indochine à] Saïgon, qui alimente toute la région en force motrice. […]

L'installation et l'exploitation du poste intercolonial de Saïgon ayant été confiées à une société privée [la CSF], celle-ci recrute elle-même son personnel. […]

Caractéristiques générales de l'installation du centre radioélectrique de Saïgon

Les dispositions prévues répondent aux conceptions les plus modernes sur l'exploitation de la radiotélégraphie en vue du trafic commercial.

À l'exemple des installations les plus récentes, le Centre radioélectrique de Saïgon dispose de trois organes distincts. À chacun d'eux est dévolu un rôle nettement différent. Ce sont :

1° La station d'émission équipée pour transmettre au moyen des ondes électromagnétiques les signaux du code Morse qui composent les radiogrammes destinés aux divers correspondants ;

2° Le Centre de réception outillé pour capter les ondes émises par les divers correspondants et les transformer en signaux audibles et enregistrables automatiquement ;

3° Le Bureau central radioélectrique. Relié par des fils conducteurs aux deux organes précédents, le Bureau central est chargé de les commander et de les mettre en œuvre.

Dans ce bureau ne s'effectuent que des opérations d'exploitation purement télégraphiques.

Des opérateurs assurent la transmission des radiogrammes déposés par le public en actionnant à distance la station d'émission.

D'autres opérateurs reçoivent et enregistrent les signaux qui arrivent par fil du centre de réception. Ils rédigent ensuite les radiogrammes qui seront remis aux destinataires.

Le Bureau central doit donc nécessairement être installé en ville pour la commodité du public. Les deux autres organes doivent au contraire en être éloignés pour des raisons d'ordre technique et pratique.

La station d'émission

La station d'émission est installée à Phu-Tho à 5 kilomètres de Saïgon.

L'antenne a été édifiée dans la plaine des Tombeaux.

Les bâtiments techniques sont ceux qui avaient été construits jadis pour abriter le matériel beaucoup moins puissant d'un poste à étincelles de 150 kilowatts.

Les diverses machines actuellement installées dans les locaux de la station ont pour but la production des courants à haute fréquence qui seront envoyés dans l'antenne.

L'énergie primaire est fournie à la station sous forme de courant triphasé à 6.600 volts par l' « Énergie Électrique Indochinoise » dont la centrale de Choquan (près Cholon) est reliée à Phu-Tho par un câble souterrain.

Deux groupes convertisseurs, du type industriel normal, l'un de 1.500 kilowatts, l'autre de 1.000 kilowatts, transforment le courant triphasé en courant continu à 500 volts.

Ce courant continu est employé pour alimenter les moteurs d'entraînement des alternateurs à haute-fréquence.

L'installation comporte :

1° Un alternateur à haute fréquence (système S. F. R.) de 200 kilowatts (puissance dans l'antenne) ;

2° Deux alternateurs à haute-fréquence (système S. F. R.) de 500 kilowatts (puissance dans l'antenne).

Ces machines spéciales, récemment brevetées par la Société Française radioélectrique), réalisent, de l'avis de tous les techniciens, le système d'émission le plus parfait et le plus économique actuellement connu pour les communications à longue distance. Ce sont des machines de haute précision qui présentent néanmoins toutes les qualités de robustesse et de simplicité des machines industrielles.

Ces alternateurs à haute fréquence engendrent les courants à 20.000 et 15.000 périodes par seconde qui, envoyés dans l'antenne par l'intermédiaire de transformateurs « Teslas », font vibrer cette antenne qui rayonne alors de l'énergie dans l'espace.

Des contacteurs de manipulation, commandés à distance par fil depuis le Bureau Central de Saïgon, ont pour but de rythmer l'émission des ondes suivant les longues ou les brèves des signaux de l'alphabet Morse.

L'antenne. — L'antenne est constituée par une nappe aérienne de vingt fils longitudinaux partant des bâtiments de la station et orientés dans la direction opposée à celle de la France.

Cette nappe est soutenue par huit pylônes de 250 mètres de hauteur.

Les pylônes sont du type « haubané » (Système S. F. R.). Ils sont constitués par une poutre métallique à section carrée de 2 mètres de côté, maintenue verticalement à l'aide de sept jeux de quatre haubans répartis sur toute la hauteur.

Ces haubans en câble d'acier sont solidement ancrés au sol sur des massifs de béton.

La prise de terre. — Le terrain situé sous l'antenne (surface : 1.400 m. x 600 m. est « métallisé » aux moyens de conducteurs de cuivre enterrés à 0 m. 20 de profondeur.

Trois « collecteurs » longitudinaux constitués par de larges bandes de cuivre rouge relient ce réseau métallique souterrain au bâtiment de la station.

De plus, des lignes collectrices aériennes longitudinales soutenues à 7 mètres du sol, jouent un rôle analogue à celui des « collecteurs » souterrains.

Bureau central. — Le bâtiment principal du Bureau Central radioélectrique est situé à l'angle même des rues Richaud et Rousseau.

a) Au rez-de-chaussée :

Une salle de dépôt des radiogrammes ;

Une « salle de trafic » avec deux tables de trafic ;

Une salle d'entraînement pour le personnel ;

Divers bureaux et salles de veille ;

b) Au premier étage :

Des salles pour les services de comptabilité télégraphique ;

Un bureau pour la direction du Centre ;

Un atelier-laboratoire ;

Une bibliothèque ;

Divers magasins pour le menu matériel.

Bâtiments annexes du Bureau central. Ils comprennent :

Un bâtiment pour l'atelier, le groupe électrogène de secours et le magasin ;

Un garage ;

Un château d'eau ;
Des locaux d'habitation pour :
Deux ingénieurs ou assimilés ;
Douze agents européens ;
Seize agents indigènes.

Pavillons de réception de Saïgon

Deux pavillons en maçonnerie étudiés spécialement pour contenir les appareils de réception sont construits sur le terrain de la Poudrière.

Le centre de réception

Les recherches d'emplacements appropriés dans la direction imposée et à la distance requise de Saïgon ont conduit la Compagnie à porter son choix sur un terrain voisin du village de Tang-Phui (province die Giadinh), à 5 kilomètres est de Thuduc.

Ce terrain (non cultivé) est situé sur un plateau à l'altitude de 25 mètres au-dessus du niveau de la mer, et remplit les conditions géographiques et topographiques requises.

L'ouverture de la nouvelle liaison radiotélégraphique entre la France et l'Indochine offre le plus grand intérêt pour les relations commerciales.

Les hommes d'affaires étaient, en effet, jusqu'ici, obligés de confier les télégrammes qu'ils destinent aux pays d'Extrême-Orient, aux Compagnies étrangères de câbles télégraphiques. Plusieurs inconvénients résultaient de cette situation : tarifs onéreux des communications, lenteur due à la nécessité de retransmissions successives qui accroissent, en outre, les chances d'erreurs, débit limité d'un câble assurant seul les relations entre l'Europe et l'Extrême-Orient, et risquant de provoquer des retards au départ comme à l'arrivée des télégrammes.

Ces inconvénients sont maintenant supprimés par l'ouverture du service radioélectrique.

L'indépendance des communications françaises est, en effet, entièrement acquise grâce au contact direct de la Métropole avec sa colonie d'Indochine. La rapidité, inhérente à cette liaison directe, est telle qu'un expéditeur parisien, par exemple, peut obtenir de son correspondant saïgonnais la réponse à son radiotélégramme dans l'espace d'une matinée. La transmission et la réception à grande vitesse, de pratique courante aujourd'hui, garantissent le secret des correspondances, et l'emploi d'appareils automatiques réduit au minimum la proportion des erreurs si fréquentes au cas précédemment signalé, de retransmissions successives.

L'économie réalisée, enfin, est extrêmement sensible, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte d'après le tableau ci-dessous :

Relations entre la France et l'Indo-Chine	Taxe de la voie radio-électrique	Taxe de la voie des câbles télégraphiques	Economie réalisée en utilisant la transmission radiotélégraphique
	(fr. or par mot)	(fr. or par mot)	(fr. or par mot)
Annam			
Bureaux au tarif de la Cochinchine	2 50	3 80	1 30
Autres bureaux	2 80	4 10	1 30
Cambodge, Cochinchine, Laos	2 50	3 80	130

Poulo-Condore	2 70	4 00	1 30
Tonkin	2 80	4 10	1 30

La station radiotélégraphique de Saïgon n'est ouverte pour le moment qu'aux relations entre la France et les pays ci-dessus mentionnés.

En attendant que la conclusion d'arrangements nouveaux autorise l'ouverture de cette voie nouvelle aux « au delà » de France et d'Indochine, les diplomates, financiers, industriels et commerçants de France sont donc tout spécialement intéressés à utiliser la voie radioélectrique pour l'échange de leurs télégrammes avec d'Indochine.

Nous rappellerons, pour mémoire, que la clientèle télégraphique peut choisir entre diverses catégories de radiotélégrammes : les radiotélégrammes dits ordinaires, dont la taxe est indiquée dans le tableau ci-dessus ; les radiotélégrammes dits urgents qui sont transmis par priorité, avec la plus grande rapidité, et acquittent une taxe triple de celle des ordinaires ; les radiotélégrammes de presse, pour lesquels la taxe est réduite à la moitié de la taxe des « ordinaires ».

Une récente catégorie de correspondances appelées radiolettres rend enfin les plus grands services. Ces correspondances empruntent la voie radioélectrique pour tout le parcours Paris-Saïgon. Sur le reste du parcours, elles sont acheminées par les soins du service postal comme lettres ordinaires.

La taxe des radiolettres est de 1,46 franc-or par mot pour le parcours radioélectrique avec un minimum de vingt mots, soit de 29 fr. 20. À cette taxe vient s'ajouter une taxe de 0 fr. 25 franc-papier, correspondant à l'affranchissement de la lettre renfermant le texte du télégramme.

OPINION DE LA RADIO-CORPORATION OF AMERICA [RCA], LA PLUS IMPORTANTE FIRME DE TÉLÉGRAPHIE SANS FIL DES ÉTATS-UNIS.

M. Nally, directeur des Relations internationales de la Radio-Corporation of America, écrivait le 19 janvier 1924, après avoir assisté deux jours auparavant à l'inauguration du Service France-Indochine :

« J'étais loin de me douter de l'importance de l'effort français en Indochine au point de vue T. S. F. Vous avez là un magnifique réseau de stations bien équipées dont le poste de Saïgon est le centre. »

Dans une précédente lettre du 7 janvier, la Radio-Corporation of America écrivait, d'ailleurs, au sujet des essais de Saïgon :

« Le 23 novembre, nous fûmes informés par la Compagnie Générale de T. S. F. que la station de Saïgon faisait des essais de transmission et que nous étions priés de faire des observations sur la réception à Honolulu et San-Francisco.

Ceci fut fait, et les résultats furent de très satisfaisante nature. Les signaux étaient forts avec bonne lisibilité dans les deux endroits, et des observations également satisfaisantes furent faites dans la suite pendant la plus grande partie du jour. »

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du lundi 21 mai 1924

(*Saïgon Sportif*, 23 mai 1924)

Admissions

À titre de membres actifs :

Beauquis Fernand, ingénieur T. S. F., et Madame, présentés par MM. de Leusse et Warnod.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 25 juin 1924)

Rentrent en France : M. Mangard, délégué de la société de T.S.F. en E.-O.

(De *L'Argus indochinois*) [1]
ENCORE LES MONOPOLES
L'intérêt des requins avant celui des masses
(*L'Écho annamite*, 3 septembre 1924)

Dans cette longue diatribe contre les « ignobles valets de la Phynance cosmopolite », Amédée Clémenti s'en prend d'abord au renouvellement du monopole de la Société française des distilleries de l'Indochine, qui « empoisonnent tout un peuple avec l'immonde breuvage officiel », et au « Trust Candelier », chargé par le gouverneur général Long de se livrer « aux études les plus variées, de présenter les projets les plus irréalisables » (au premier rang desquels figurait la ligne ferroviaire Saïgon-Pnompenh-Battambang qui fut effectivement construite). Il enchaîne sur le scandale du centre télégraphique et, après avoir exécuté la Société des grands hôtels, termine par la dénonciation d'un projet de monopolisation des transports automobiles (?) et de la fabrication du nuoc nam (il s'agissait plutôt d'imposer un type de bouteille qui en garantissait l'authenticité contre les fraudes récurrentes). Laissons-lui la parole :

……

Le vent était aux monopoles en Cochinchine. Presque en même temps, deux affaires aussi immorales que celle du Port de Commerce étaient conclues à Saïgon sur le dos de la collectivité.

Après avoir réalisé à grands frais l'installation du centre radiotélégraphique, la Colonie la passait à une compagnie privée, mais conservait à sa charge tous les aléas qui peuvent survenir d'une exploitation déficitaire et s'engageait même à construire de nouveaux bâtiments dans le cas où la société jugeait opportun de transférer le centre radiotélégraphique sur un autre point.

Comme l'on voit, l'Administration aime à se montrer généreuse envers certaines bandes d'exploiteurs : le nhaqué n'est-il pas fait pour suer et pour payer ?

La télégraphie sans fil à Yunnanfou
(*L'Écho annamite*, 12 septembre 1924)

Hier ont eu lieu à 15 heures les premiers essais de communication directe entre le poste de Yunnanfou et celui de Saïgon.

On se rappelle que la construction du poste de T. S. F. de Yunnanfou a été décidée par le gouvernement chinois pour établir des relations avec les postes de T. S. F. de Chine et d'Indochine. Commencé à la fin de 1922 avec des ingénieurs et du matériel français, le poste de Yunnanfou vient d'être achevé.

---

[1] Organe créé en 1921 par le mécanicien Amédée Clémenti.

Le matériel d'émission fourni par la Société française radioélectrique est du plus récent modèle. Ce sont deux alternateurs de 25 kW à haute fréquence travaillant sur 10.000 m. de longueur d'onde et alimentés par un groupe électrogène à huiles lourdes Sulzer. L'antenne est supporté par un pylône de 120 m. de hauteur. Le poste est également muni d'un système de réception lui permettant de recevoir les signaux des postes les plus éloignés, y compris ceux de France.

En inaugurant, hier, à 15 heures, les essais officiels, le maréchal Tang-ki-Yao, gouverneur de la province de Yunnanfou, a envoyé le télégramme suivant au gouverneur général de l'Indochine. […]

Collision
(*L'Écho annamite*, 20 novembre 1924)

Le 19 courant, à 2 heures, rue Chasseloup-Laubat, presqu'au croisement de la rue Frères-Guillerault, collision entre l'automobile C. 1060, appartenant à M. B.., demeurant rue Pellerin, conduite par le chauffeur Le-van-Hoa, 26 ans, C. C, nº 2284, et la charrette à vidanges nº 50, conduite par coolie Tran-van-Dông, 20 ans, demeurant rue du Dépotoir, M. B.., directeur du Centre radioélectrique de Saïgon, qui se trouvait dans cette auto, a été blessé à la figure par des éclats du pare-brise qui s'est cassé au moment où la voiture s'est arrêtée dans le fossé.

P. V. d'enquête sera transmis au Parquet.

COCHINCHINE

Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 février 1925)

La Mission japonaise. — La Mission visita dans la matinée du 20 février le centre radiotélégraphique de Saïgon et la station de Phutho, dirigé par le chef du centre radio qui donna des explications détaillées sur le fonctionnement de cette station, la plus puissante d'Extrême-Orient, et sur les relations actuellement établies avec la Métropole et avec le monde entier. Le prince Yamagata envoya un message à l'Empereur et l'ambassadeur Claudel au ministre de Affaires étrangères du Japon.

Ouverture des liaisons par T. S. F. entre l'Indochine et la Nouvelle-Calédonie et Tahiti.
(*L'Écho annamite*, 3 juin 1925)

Le 1er juin ont été ouvertes au public par arrêté du Gouverneur général de l'Indochine les liaisons radioélectriques suivantes assurées par le Centre radioélectrique de Saïgon :

Liaison unilatérale Indochine-Nouvelle-Calédonie ouverte au trafic dans le sens Saïgon-Nouméa.

Ouverture de la liaison par T. S. F. entre l'Indochine et Madagascar
(*L'Écho annamite*, 16 juin 1925)

On nous communique ce qui suit :

Par arrêté du Gouverneur général de l'Indochine, la liaison radioélectrique bilatérale entre Saïgon et Tananarive est ouverte à la correspondance privée. Les tarifs sont les suivants (1) :

Télégrammes ordinaires 2,45 fr. or par mot
Télégrammes de presse 1,225 id.
Radiolettres (2) 1.46 id.

Pour utiliser cette voie en tous points avantageuse, les expéditeurs doivent seulement inscrire sur leur télégramme la mention non taxée :

Voie T. S. F.

(1) Pour la Cochinchine, le Cambodge, le Laos et le Sud-Annam.

Pour le Tonkin et le Nord-Annam, majorer les tarifs de :

0,60 francs or pour les télégrammes ordinaires

0,30 francs or pour les télégrammes de presse

(2) Langage clair minimum 20 mots. En plus une surtaxe postale de 0 p. 04.

Le Livre d'or du réseau des émetteurs français
Voyage au pays des ondes courtes

.....

Une réalisation sensationnelle

En France, c'est par une réalisation sensationnelle que les amateurs donnèrent, la première fois, la véritable mesure de l'intérêt que constituait leur simple existence. En 1925, le trafic officiel vers l'Extrême-Orient fut acheminé par deux amateurs utilisant l'indicatif F8JN, réalisant la liaison d'abord avec l'un de leurs camarades faisant son service à bord d'un croiseur, le « Jules-Michelet », en station dans les mers de Chine, puis avec M. Richard Jamas F18QQ, à Saigon.

À cette époque, l'énorme et mystérieuse chaudière chinoise commençait déjà à bouillir, enveloppant de vapeurs néfastes nos possessions du Tonkin et de l'Annam.

Or la France n'avait absolument rien qui lui permît de communiquer directement avec ses représentants, la station d'émission grandes ondes de Saïgon étant en panne.

Pourtant, le moment était grave et certaines nouvelles, d'être immédiatement connues, certaines décisions d'être formulées sur-le-champ pouvaient avoir une répercussion sensible sur l'évolution des événements. Nul n'a oublié ces heures lourdes, faites d'incertitudes et d'angoisse, qui rassemblaient des visages pâlis autour des longues bandes du télégraphe.

La liaison se renouvela pendant deux mois entre le croiseur et F8JN, écoulant directement sur le ministère de la Marine les messages chiffrés du commandant du navire. Ce n'est que plus tard que la station militaire de Toulon réussit à repérer l'émission du « Jules-Michelet ». Entre temps, F8JN avait effectué la liaison avec le « Cassiopée », en croisière à Tahiti, et effectué tout le trafic officiel du poste de Saïgon. On doit avouer que ces simples faits dessillèrent bien des yeux aveugles.

.....

(*L'Intransigeant*, 8 mai 1938)

Liaison radiotélégraphique directe entre l'Indochine et les États-Unis
(*L'Écho annamite*, 24 septembre 1926)

Une liaison radiotélégraphique directe a été ouverte, le 15 septembre, entre l'Indochine et les États-Unis, par l'intermédiaire du Centre Radioélectrique de Saïgon et de la Station de Bolinas (San-Francisco).

Le tableau ci-dessous indique les taxes applicables aux communications empruntant cette nouvelle voie, qui est pour l'Indochine à la fois la moins chère et la plus rapide de toutes les voies existantes.

[Tarifs par zones]

T. S. F. Travail sans fatigue
(*L'Éveil économique de l'Indochine,* 17 octobre 1926)

La T. S. F. nous coûte, rien qu'en personnel, 356.360 $ par an, somme à laquelle il faut ajouter 360.850 $ pour le fonctionnement du centre radioélectrique de Saïgon. […]

CONVERSION AUX ONDES COURTES

Passagers du *Commerce*
(*L'Écho annamite*, 9 juillet 1927)

M. Frasseto, directeur du Continental ; Mme et M. Gauthier, de la Cie franco-asiatique des pétroles [Shell*] ; M. Acton Poulet, directeur de la Standard* ; M. Beauquis, de la T. S. F. [centre radioélectrique de Saïgon (CSF)*] ; Mme et M. Creuse, de la B. I. C. ; M. le doc-phu Vinh ; Mme et Maître Lambert ; Mme de Crousnion ; M. Bouquet, commerçant ; Mme et M. Badon, propriétaire à Baclieu.

Nous aurons les ondes courtes
Le nouveau contrat d'exploitation du centre radioélectrique de Saïgon
(*L'Écho annamite*, 3 septembre 1927)

Du *Courrier saïgonnais*

La Commission permanente du conseil de gouvernement a approuvé, hier, le nouveau contrat relatif à l'exploitation par la Compagnie générale T. S. F. du Centre radio électrique de Saïgon.

Ce contrat remplace les accords signés le 2 avril 1921, par trop dépourvus d'avantages pour la colonie.

En effet, ces accords infligeaient au budget général un déficit annuel de l'ordre de cinq cent mille piastres. Voici d'ailleurs des chiffres :

Année	déficit
1924	565.000
1925	519.000

1926	488.000
1927	440.000

Il faut dire, au surplus, qu'aux termes de la convention de 1921, la compagnie n'avait aucun intérêt à développer le trafic : tous ses frais étaient payés par le budget, quel que fat le résultat commercial de l'exploitation. Eût-elle pu développer ce trafic ?

N'oublions pas que le matériel du Phu-Tho est générateur d'ondes longues. L'emploi de celles-ci n'est possible que la nuit pendant trois heures.. et si le temps le permet.

Lorsque M. Alexandre Varenne arriva en Indochine, il s'inquiéta de ces conventions qui creusaient régulièrement dans son budget un trou annuel d'un demi-million. Il lut le le contrat et convoqua représentant de la Compagnie générale de T. S. F. et lui déclara que les accords de 1921 devaient être rompus.

Sans doute, il y aurait procès, jugements, pourvois en Conseil d'État. La Compagnie, dans sept ou huit ans, toucherait une indemnité. Celle-ci serait, en tout cas, sûrement inférieure au total des sommes annuellement payées pendant sept ou huit ans, grâce aux conventions de 1921. Leur publication eut vraisemblablement provoqué un scandale.

La compagnie consentit à causer. Les conversations amorcées à Saïgon en 1926, se poursuivirent à Paris, — de concert avec M. le secrétaire général Monguillot —, fin 1926 et début 1927.

Entre-temps, le Gouvernement général recueillait les avis des personnalités françaises les plus qualifiées en matière de T. S. F.

Par ses soins, une commission d'experts fut dépêchée à Londres pour examiner le fonctionnement et les résultats du système. Marconi mettant l'Angleterre en relation régulières, constantes, avec les points les plus éloignés de l'Empire.

Le contrat approuvé hier est la résultante de toutes ces négociations et de toutes ces études. En voici les grandes lignes.

Aux termes des conventions nouvelles, le matériel radioélectrique de Saïgon, tel qu'il existe aujourd'hui, continuera à être exploité pendant un an. Ce délai est nécessaire et suffisant pour installer le matériel générateur d'ondes courtes.

Nous avons indiqué, avant-hier, les principaux avantages techniques de l'utilisation de ces ondes. Le principal est de pouvoir travailler 21 heures sur 24, d'où possibilité de recevoir de la métropole dans la soirée la réponse à un radio expédié le matin.

Au point de vue financier, la colonie trouve dans le nouveau contrat des avantages sérieux.

La Compagnie générale de T. S. F. se charge d'installer là nouveau matériel, dont la valeur est de 7.320.000 francs. Les frais d'installation s'élèveront à 2.440.000 francs

Ces 9 760.000 francs seront remboursés à la Compagnie en sept annuités.

La Compagnie exploite la station à ses frais. L'entretien du matériel est à sa charge. La fourniture de nouveaux appareils incombe à la Compagnie, sous réserve d'amortissement annuel par la Colonie.

La colonie s'engage à payer une subvention à la Compagnie. Elle sera au début de 270.000 piastres (y compris les annuités pour remboursement du matériel et des frais d'installation).

Pour la période transitoire septembre 1927-octobre 1928. les dépenses à la charge du budget général seront inférieures de 70.000 piastres à ce qu'elles eussent été avec l'ancien contrat.

À partir de septembre (ou octobre) 1928, les dépenses annuelles à la charge du budget général (subvention comprise) seront ramenées à 330.000 piastres et à 101.250 piastres à partir dr 1938.

Si les recettes brutes d'exploitation dépassent 300.000 piastres par an, le surplus sera partagé par moitié entre la Colonie et la Compagnie générale de T. S. F. C'est-à-dire

que, dans un avenir sans doute rapproché, l'exploitation du matériel radioélectrique de l'Indochine cessera d'être une charge pour le budget général.

LE REPORTER

*
* *

À la suite du contrat approuvé hier par la commission permanente, nous croyons intéressant de publier le compte rendu des essais du matériel Marconi, qui met en relations, l'Angleterre avec l'empire anglo-indien,

Les stations Beam de T. S. F. à ondes courtes, construites à Grimsby et à Segoess par la Compagnie Marconi pour l'hôtel des postes, viennent de subir avec succès une épreuve officielle. Ces stations sont destinées à des communications très rapides par T. S. F.. avec l'Inde.

Voici donc réalisé le projet de relier l'Angleterre avec le Canada, l'Australie, l'Afrique méridionale et l'Inde au moyen de services de T. S F. extrêmement rapides ; ce plan avait été conçu en 1923 par le gouvernement anglais, et l'Empire britannique possède maintenant le plus complet le plus moderne et le plus efficace des services de T. S F. du monde entier.

Suivant le contrat intervenu entre le Gouvernement et la Compagnie Marconi, les stations Beam devaient pouvoir envoyer et recevoir des messages en même temps, à une rapidité minima de 100 mots par minute, pendant une moyenne de 12 heures par jour.

Cette garantie a été largement dépassée au cours de l'essai officiel : la compagnie Marconi estime qu'une vitesse moyenne de 130 à 150 mots à la minute a été maintenue pendant des durées consécutives de 18 à 21 heures par jour.

On estime aussi, d'après les résultats enregistrés, que la capacité du circuit est d'environ 180.000 mots par jour dans les deux sens.

Il est bien connu que, pendant l'époque de la mousson, l'Inde est le pays du monde où les interférences atmosphériques, présentent le caractère le plus sérieux, et le fait que les stations Beam ont pu travailler avec l'Inde à une aussi grande vitesse pendant plusieurs heures consécutives en pleine mousson, est une remarquable preuve de l'élimination de l'influence atmosphérique par ces moyens de réception appliqués dans ces stations.

Bien que l'installation des stations de l'Inde complète le contrat signé par la Compagnie Marconi, qui prévoyait l'installation des stations pour les communications télégraphiques impériales, elle ne met pas fin aux perspectives de l'amélioration immédiate des communications entre la Grande-Bretagne et ses dominions ; les expériences faites ont, en effet, prouvé la possibilité de conversations téléphoniques sans fil par les stations Beam, sans que les services télégraphiques aient à être interrompus.

Il y a tout lieu de croire qu'avant la fin de l'année prochaine, les abonnés du téléphone en Angleterre pourront converser avec les abonnés de n'importe quel dominion. Le poste de transmission du service Inde à Grimsby et le poste de réception, à Skegaess sont reliés par une ligne terrestre au central télégraphique de Londres, d'où le fonctionnement de la station est automatiquement contrôlé.

Exploitation du centre radioélectrique de Saïgon
(*Les Annales coloniales*, 27 octobre 1927)

M. Varenne a rompu le contrat conclu en 1921 avec la Compagnie Générale de T. S. F. pour l'exploitation du centre radioélectrique de Saïgon, contrat qui occasionne un débours annuel, pour la colonie allant de 565.000 à 400.000 piastres, suivant les années.

Désormais, un poste à ondes courtes va être installé qui coûtera 9.700.000 fr., somme qui sera remboursée en 7 annuités à la Compagnie. On pourra recevoir le soir la réponse à un radio envoyé le matin, et la subvention sera, d'octobre 1927 à septembre 1928, inférieure, de 70.000 piastres à ce qu'elle eut été autrement ; de 1928 à 1938, elle sera de 330.000 piastres, tout compris, et ensuite de 101.253 piastres.

Au delà de 300.000 piastres de recettes brutes d'exploitation, le surplus sera partagé entre la Compagnie et la Colonie.

NOS RELATIONS RADIOÉLECTRIQUES AVEC LA FRANCE
Un communiqué de la station de Phu-Tho
À cause d'importants travaux d'entretien
(*L'Écho annamite*, 10 février 1928)

Saïgon, le 10 février 1928

La Compagnie générale de T. S. F. nous informe qu'en raison de travaux d'entretien importants nécessités à la station démission de Phu-Tho, le Centre radioélectrique sera privé, pendant quelques jours, d'un de ses moyens les plus importants de correspondre avec la France.

Il en résultera nécessairement un ralentissement très sensible dans la transmission des radiotélégrammes originaires de l'Indochine à destination de la France.

D'ores et déjà, il a du être décidé de n'accepter, par la voie radio, que les télégrammes en langage clair et les radiolettres.

Bien entendu, si les possibilités se révélaient meilleures, la Compagnie ne manquerait pas d'en faire bénéficier les usagers de cette voie.

La limitation du trafic sera appliquée à partir du dimanche 12 février 1928.

DÉBUTS DE LA RADIOTÉLÉPHONIE

Radiotéléphonie et Indochine
(*Les Annales coloniales*, 31 juillet 1928)

Nos lecteurs se souviennent avoir lu dans les *Annales coloniales*, en mars dernier, le compte rendu des essais de radiotéléphonie, couronnés de succès, qui eurent lieu entre M. Bokanowski, ministre du Commerce et des P. T. T., et M. Bordes, gouverneur général de l'Algérie. La communication était établie par la station à ondes courtes de Sainte-Assise.

Or, en juin dernier, des essais beaucoup plus considérables assurèrent la communication avec Saïgon (10.130 km.), dans des conditions de netteté absolues, en présence de MM. Monguillot, gouverneur général par intérim, et Walter, directeur général des P. T. T. de l'Indochine. Quelques jours après, le résident supérieur du Cambodge, M. Le Fol, recevait, dans son bureau à Pnom-Penh, un message radiotéléphoné de Paris par l'intermédiaire du réseau téléphonique de l'Indochine utilisé sur un parcours de plus de 250 kilomètres.

Radiotéléphonie commerciale
(*Les Annales coloniales*, 28 juillet 1928)

Des essais de radiotéléphonie commerciale ont eu lieu, par ondes courtes, entre la France et l'Indochine. Pour l'émission, fut utilisée la station de Sainte-Assise [de Radio-France (CSF)] reliée au réseau interurbain. La station de réception est installée à Saïgon et et reliée au central téléphonique des P. T. T. qui a donné la communication avec divers postes d'abonnés, notamment avec Pnom-Penh, soit 250 km de circuit ordinaire. Le succès a été absolument complet et la possibilité d'une liaison commerciale entre abonnés du réseau français et abonnés du réseau indochinois fut techniquement démontrée. Les résultats ont été confirmés par Hanoï où l'audition a été suivie directement avec une intelligibilité parfaite.

(Indopacif.)

Avis des P. T. T.
(*L'Écho annamite*, 4 août 1928)

Le sous-directeur des P. T. T. de la Cochinchine informe le public qu'en vue d'activer la remise aux destinataires des radios reçus de France, ils seront distribués désormais directement, à partir du 4 août 1928, par les soins du bureau des P. T. T. de la rue Richaud (centre radioélectrique) sans passer par l'intermédiaire du central télégraphique.

Le Service sera exclusivement assuré par facteurs cyclistes.

Saïgon, le 3 août 1928.

Le sous-directeur,

Signé : ROQUE.

LES MIRACLES DE TÉLÉPHONIE SANS FIL

Entre la France et l'Indochine
(*L'Écho annamite*, 9 mai 1929)

Hier soir 8 janvier à 22 heures, quelques personnalités saïgonnaises. notamment MM. Darles, président de la chambre de commerce ; Bec, président de la chambre d'agriculture ; Tholance, président de la commission municipale ; général Philippot, Touzet, directeur des Comptoirs généraux ; colonel Sée, Bazé, commandant Robert, etc. furent invitées par M. Walter, inspecteur général des P. T. T., à assister à une nouvelle expérience de téléphonie sans fil par ondes courtes.

M. Milon, directeur de l'Exploitation téléphonique au ministère du Commerce et des P. T. T., adressa ses amitiés à M. Walter, Inspecteur général des P. T. T., regrettant de ne pouvoir recevoir immédiatement une réponse et souhaitant que cette possibilité soit réalisée le plus tôt possible, par l'ouverture d'une liaison téléphonique bilatérale entré la France et l'Indochine

Ensuite, M. Jacque, en sa qualité de vice-président du Comité de l'Indochine et de doyen des présidents de la chambre de commerce de Saïgon, lut un message adressé à M. Darles, président de la chambre de commerce, le priant de présenter ses hommages à M. le gouverneur général Pasquier et lui annonçant la création d'un Comité pour

l'installation à Saïgon d'un grand poste de radio-diffusion, qui rayonnera sur tout l'Extrême-Orient.

L'audition était parfaite, d'une puissance et d'une netteté aussi grandes que s'il s'était agi d'une communication locale. Les amis de M. Jacque reconnurent avec émotion le timbre de sa voix et manifestèrent leur surprise d'un si beau résultat.

Chronique de Saïgon
Radiotélégraphie
(*L'Écho annamite*, 24 mai 1929)

Par décision du gouverneur général de l'Indochine en date du 11 mai 1929

La Compagnie générale de T.S.F., 3, rue Richaud, Saïgon (Cochinchine), représentée par M. Cazade, est autorisée à importer et vendre en Indochine des appareils radioélectriques complets et des pièces essentielles pour appareils radioélectriques dans les conditions prévues par l'arrêté du 28 février 1929.

Cercle sportif saïgonnais
(*Saïgon Sportif*, 13 septembre 1929)

Admissions
À titre de membres actifs :

M. Gouriaud, Michel, ingénieur à la Compagnie générale de T.S.F., présenté par MM. Dumant et Beauquis.

Saïgon-Cholon
Nos relations radiotéléphoniques avec la France
(*L'Écho annamite*, 13 janvier 1930)

On démonte actuellement, à la station de T. S. F. de Tan son Nhut, deux pylônes de deux cent quarante deux mères de hauteur, pour pouvoir installer prochainement un pylône dont l'antenne permettra les communications radiophoniques avec la France. À ce sujet, le *Courrier saïgonnais* annonce que, dès mars 1930, il nous sera possible de téléphoner à Paris, au moyen d'une installation sommaire, mais qui se perfectionnera de jour en jour.

La *Dépêche d'Indochine* se fait, à ce propos, l'écho d'un vœu de commerçants et d'industriels, tendant à demander au gouvernement, ou aux entreprises privées compétentes que la question intéresserait, d'installer des appareils permettant des communications radiophoniques entre les villes les plus importantes d'Indochine, Saïgon, Haïphong et Hanoï. Cette suggestion nous paraît, quant à nous, digue d'un examen sérieux et d'une étude approfondie, en ce sens qu'elle est susceptible de supprimer le réseau projeté de téléphone ordinaire entre ces divers centres, plus coûteux peut-être, et, à coup sûr, beaucoup plus compliqué.

INAUGURATION
DU SERVICE RADIO[TÉLÉ]PHONIQUE PARIS-SAÏGON

(*L'Écho annamite*, 11 avril 1930)

Paris, le 10 avril. — Étaient présents à l'Agence économique de l'Indochine, pour la séance d'inauguration des communications téléphoniques entre Paris et Saïgon, MM. Mallarmé, ministre des P.T.T. ; Piétri, ministre des Colonies ; madame Pasquier, S. M. Bao Dai et le gouverneur général Charle, MM. Albert Sarraut, Outrey, Roume, Messimy, de la Brosse, Grimald, le général Pelletier, MM. Simoni, Sambuc, Pasquier frère, Girardeau [CSF], Brenot [CSF] et Bouvier [SFFC].

M. Piétri a insisté sur le fait que S.M. Bao Dai ait téléphoné : « C'est une grande date pour l'avenir de l'Indochine que cette liaison ». Le ministre espère avoir été bien compris quand il a prié le gouverneur général de faire savoir à la population indigène que la voix de la France, portée par la science française, était parvenue jusqu'à elle.

Voici les principaux passages de la communication de M. Outrey avec le gouverneur général :

« Je n ai pas besoin de vous dire toute la joie que j'éprouve à assister à cette inauguration du service radiophonique entre la France et l'Indochine et le grand plaisir que j'ai à correspondre avec vous Cela me procure l'agréable occasion de vous féliciter, au nom de très nombreux Indochinois présents en France, au nom de l'Institut colonial français, et au nom des journalistes coloniaux présents au congrès de la presse coloniale d'Alger, que j'ai eu l'honneur de présider, pour votre ferme attitude vis-à-vis des fauteurs de troubles et votre bienveillante sollicitude à l'égard des populations indigènes, fermement attachées au maintien du bon ordre et respectueuses de la souveraineté française.

Je suis également heureux de profiter de l'occasion pour vous dire que l'emprunt colonial va pouvoir venir en discussion dans un très bref délai.

« Le programme de mise en valeur de notre empire colonial préconisé par M. Albert Sarraut et repris par ses successeurs, MM. Maginot et Piétri, va donc entrer dans la voie des réalisations.

Par ailleurs, le projet de loi portant approbation de la convention relative au privilège de la Banque de l'Indochine, ainsi que des statuts annexes, ont été longuement discutés devant la commission des colonies et approuvés par elle, après de légères modifications de détails, ce qui permettra au gouvernement d'en réclamer la discussion avant le mois de juillet. Enfin, j'ai tout lieu d'espérer que la piastre stabilisée en fait, le sera prochainement en droit et que le projet de loi relatif à la convention réglant l'exploitation des lignes aériennes entre la France et l'Extrême-Orient, et dont je suis le rapporteur va pouvoir aussi être discuté et approuvé sous peu.

Ces questions, toutes d'une importance capitale pour la colonie, une fois réglées, je compte aussitôt après me rendre en Indochine. J'ai le bon espoir de voir aussi le ministre des Colonies qui en a l'intention et le désir, effectuer ce voyage.

En terminant, je tiens à vous adresser, ainsi qu'à vos éminents collaborateurs, l'expression de mes sentiments confiants.

Je vous demande, enfin, d'assurer les membres de toutes les assemblées élues d'Indochine, les fonctionnaires de tous ordres, qui vous secondent avec dévouement et vigilance, les courageux et infatigables colons, les commerçants, les agriculteurs, les industriels, les valeureuses troupes françaises et indigènes, leurs admirables chefs — dont certains viennent de succomber victimes de lâches attentats — ainsi que les laborieuses populations indigènes, saines et loyales, du dévouement le plus absolu du député de la Cochinchine. »

N. D. L. R. — Que M Ernest Outrey profite de l'inauguration du service radiophonique Saïgon-Paris pour soigner sa publicité et celle de son ami, M. P Pasquier. Cela ne saurait nous surprendre et entre dans la norme des choses électorales. Mais

nous ne pouvons admettre qu'il parle au nom des populations indigènes d'Indochine, qui ne lui ont jamais conféré le moindre mandat, surtout pour commenter à leurs lieu et place les incidents du Tonkin Cette licence dépasse les bornes permises, d'autant plus que, depuis les événements d'Yên-Bay, le député de la Cochinchine ne s'est jamais livré, à notre connaissance, à une quelconque enquête sur place pour connaître le sentiment des Annamites à ce sujet pour la simple raison qu'il est resté à Paris. Les renseignements qui lui arrivent sur ce chapitre proviennent de sources que nous tenons, pour notre part, pour suspectes, et auxquelles, en conséquence, nous refusons notre confiance.

Nous ne contestons pas à M. Outrey le droit de prêcher pour sa chapelle et de se montrer superpatriote quand il ne risque rien à adopter pareille attitude. Cependant, nous déclarons tout net qu'il a tort d'exagérer et de travestir la vérité, même dans un but louable en soi, car agir de la sorte, c'est risquer de rendre détestable la meilleure des causes, en donnant à accroire qu'elle supporte mal un examen à la lumière crue des réalités nues.

Quant à nous, nous pensons être dans le vrai en affirmant que, tout en déplorant les attentats dont le Nord Indochinois a été le sanglant théâtre, l'immense majorité de nos compatriotes les expliquent, pour une grosse part, par les abus administratifs que nous n'avons cessé de dénoncer et dont ils ne songent en aucune manière à nier la responsabilité du gouvernement colonial.

Inauguration de la liaison radiotéléphonique Paris-Saïgon
(*L'Écho annamite*, 12 avril 1930)

Hanoï, le 11 avril — Les communications échangées à l'occasion de l'inauguration officielle de la liaison radiotéléphonique entre Paris et Saïgon ont été distinctement entendues à Hanoï à partir de 10 heures dans la soirée d'hier.

Notre centre radioélectrique donne pleine satisfaction
(*L'Écho annamite*, 11 août 1930)

Des essais ont été effectués pour s'assurer de la qualité technique du poste de radiotéléphonie du centre radioélectrique de Saïgon.

Les Commissions, constituées à Paris et à Saïgon, ont constaté, au cours des 3 journées d'essais, que la liaison téléphonique avait été constante, pendant 6 heures, entre 14 heures et 24 heures.

Les premières constatations faites, au cours de ces épreuves, montrent que la netteté des communications entre Saïgon et la Métropole est satisfaisante et correspondra, vraisemblablement, aux obligations imposées par le Comité consultatif international aux installations destinées aux communications téléphoniques à grande distance.

Arrêtés
(*Les Annales coloniales*, 3 novembre 1930)

Sont partie à l' « Officiel » de la Colonie les arrêtés suivants :

Extrait d'un arrêté autorisant l'acquisition de terrains sis dans la province de Gia-dinh pour l'installation d'un centre de réception radioélectrique.

La radioélectricité coloniale
Le réseau radiotélégraphique intercolonial
par Ch. Debierre,
sénateur du Nord,
membre de la Commission des Affaires étrangères
(*Les Annales coloniales*, 10 février 1931)

[…] Pendant que se poursuivaient sans résultats les discussions relatives à la création du réseau intercolonial français, l'Allemagne avait préparé deux grandes communications radiotélégraphiques germano-américaines, installé des postes intercoloniaux au Togo et dans le Sud-Ouest africain, etc. Quand la guerre éclata, tous ces moyens entrèrent en jeu : et à la faveur de la TSF, les navires germaniques, avisés à temps, jusque dans les mers lointaines, purent prendre des dispositions pour se mettre à l'abri ou entreprendre leurs raids désastreux pour nous.

Par contraste, dans nos possessions françaises, on ne trouvait à là mobilisation aucune station puissante en service.

Les hostilités se prolongent, la guerre sous-marine fait son œuvre, menaçant les communications que nous avions par câbles avec nos possessions. Il faut aviser. En 1917, on décide que des stations puissantes seront installées à Saïda, à Bamako, à Brazzaville, à Tananarive et à Saïgon,

Il est consolant de constater que les lenteurs administratives apportées à la naissance du réseau intercolonial nous ont permis de profiter des progrès considérables de la technique, et de mettre en jeu des organes très perfectionnés, d'un rendement inespéré, notamment des alternateurs à haute fréquence Bethenod-Latour fournis par la Société Française Radioélectrique.

À l'exception de la station de Saïda, dont la suppression avait été décidée, les dates suivantes marquèrent d'importantes inaugurations :

Saïgon: le 17 janvier 1924.

Tananarive : le 27 novembre 1924.

Bamako : le 27 novembre 1924.

Brazzaville : le 29 avril 1927.

Ces stations, qui assurent les communications bilatérales entre elles et avec la Métropole, ne constituaient que la première tranche du réseau général.

Il restait à relier avec la France nos colonies du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Établissements Français d'Océanie), les Antilles, la Côte Française des Somalis, le Sénégal. […] C'était là un programme de travaux très coûteux.

Fort heureusement, il n'avait, pour des raisons d'ordre budgétaire, reçu qu'un commencement d'exécution quand la technique révéla les possibilités de communiquer à grande distance en utilisant des ondes courtes.

[CONVERSION AUX ONDES COURTES]

Les dépenses d'installation des dispositifs à ondes courtes devant être notablement inférieures à celles des systèmes à ondes longues à grande puissance et les frais d'entretien et d'exploitation réduits de façon appréciable, il fut décidé que les nouvelles installations seraient ainsi constituées ; et que les organes à ondes longues des stations existantes seraient doublées d'émetteurs à ondes courtes.

[…] En Indochine, la réorganisation du centre radioélectrique intercolonial à ondes longues de Saïgon fut décidée. Ce centre comportera deux émetteurs à ondes courtes dirigées stabilisés par quartz d'une puissance de 15 kilowatts-antenne, pouvant travailler chacun sur deux longueurs d'onde réglées à l'avance, soit en télégraphie, soit en téléphonie. Les 4 antennes dirigées ou aériens-projecteurs sont des antennes S. F. R.

C. M. du type en drapeau construites pour des ondes déterminées. […] À Saïgon, les travaux […] seront terminés au début du deuxième trimestre de l'année en cours. […]

La Radioélectricité coloniale
La Radiotéléphonie
par Ch. Debierre,
sénateur du Nord,
membre de la Commission des Affaires étrangères
(*Les Annales coloniales*, 21 février 1931)

[…] On sait que, la première, une grande compagnie anglaise, put, grâce au « Beam System Marconi », qui n'est autre qu'un dispositif d'émission d'ondes courtes dirigées, organiser des liaisons radiotéléphoniques à grande distance.

Fort heureusement, notre industrie nationale put, grâce aux efforts de la Société Française Radioélectrique, suivre de très près la Compagnie Marconi.

Cette société mit au point un ensemble d'émission d'ondes dirigées qui ne le cède en rien au Beam-System

Toutes les questions techniques furent parfaitement résolues et à la faveur des résultats remarquables obtenus au cours des essais, les liaisons radiotéléphoniques suivantes purent être ouvertes :

— entre la France et l'Algérie le 19 novembre 1929 ;
— entre la France et la République Argentine (Buenos-Ayres) le 1er février 1930 ;
— entre la France et l'Indochine le 10 avril 1930 ;
— entre la France et le Maroc le 27 juin 1930.

Les communications entre la France d'une part, l'Indochine, le Maroc et la République Argentine d'autre part, sont bilatérales. […]

LA RADIO-DIFFUSION EN INDOCHINE
Ses résultats et ses bienfaits
(*Le Petit Marseillais*, 7 avril 1931)

Les informations télégraphiques nous ont appris que, ces jours derniers, M. Paul Reynaud, ministre des colonies, et M. Diagne, sous-secrétaire d'État, ont visité l'Agence économique de l'Indochine et que, de là, ils avaient été mis en communication avec Saïgon par téléphone.

M. Reynaud a prononcé, devant l'appareil, une allocution qui est parvenue sans friture à M. Pierre Pasquier avec qui il s'est entretenu un instant.

C'est un progrès. Il est complété par un autre plus important sans doute. Au printemps dernier a eu lieu, à l'Agence économique de l'Indochine, l'inauguration officielle de la ligne radiotéléphonique Paris-Saïgon, ouverte par les soins de la Compagnie générale de T. S. F. et, franchissant, avec la rapidité de l'éclair, une distance de 10.000 kilomètres, la voix française se faisait entendre de l'Extrême-Occident a l'Extrême-Orient.

Et, à la même époque, s'effectuait le montage du poste d'émission de Chi-Hoa, construit aux portes de Saigon par la Compagnie franco-indochinoise de radiophonie. […]

Cercle sportif saïgonnais

Extrait du procès-verbal de la séance
du conseil d'administration du 3 février 1933.
(*Saïgon Sportif*, 24 février 1933)

Admissions : sont admis membres actifs du C.S.S. :
M. Marty, Pierre, directeur de la Cie générale de T.S.F., présenté par MM. Courtois et Beauquis.
À titre de dame sociétaire : Mme P. Marty.

COCHINCHINE

SAÏGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 mai 1933)

À la mémoire de Jean Cazade. — Saïgon, 16 mai. — Ce matin a eu lieu au Centre radioélectrique de Saïgon la pose d'une plaque commémorative à la mémoire de Jean Cazade, directeur de la T. S. F., disparu dans la catastrophe du « Georges-Philippar » le 16 mai 1932. En présence de Me Mathieu, MM. Lacaze, Chevron, sous-directeur des P.T.T. ; Pargoire, maire p i., et de hautes personnalités de la ville, de nombreux amis et de tous les anciens collaborateurs français et indigènes ; M. Marty, directeur du Centre radio, a prononcé l'éloge ému du pionnier et du réalisateur de la TSF. que fut M. Cazade. Avant la cérémonie, une minute de silence et de recueillement avait été observée par l'assistance.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1933)

Sont revenus en France : M. Beauquis, directeur de la Cie générale de T. S. F.

M. de Beaumont est arrivé
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 23 janvier 1938)

Comme nous l'avions annoncé, le député de la Cochinchine [et administrateur de la Société française radioélectrique, filiale de la CSF] qui, a pris l'avion à Damas, est arrivé mercredi à 11 h. 15 à l'aérodrome de Tan Son Nhut (Saïgon).
De nombreuses personnalités étaient à l'arrivée : M. Ardin, président de la chambre de commerce, M. Gennardi, représentant M. le gouverneur de la Cochinchine, M. Marty, directeur de la Cie de T. S. F. [CSF], etc.

Mariage
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 20 novembre 1938)

On nous fait part du mariage célébré à Saïgon le 14 novembre, dans la plus stricte intimité de M. R. Hermel, de la Cie générale de T. S. F., président de l'Association des employés de commerce, avec Mme Émilie Lansalot.

Les témoins étaient M. Sauvage et Helliès, fondé de pouvoirs de la maison Denis frères.

Nous présentons aux nouveaux époux, nos souhaits bien sincères de bonheur et prospérité.

Communications radiotéléphoniques
(*L'Écho annamite*, 3 octobre 1940)

Un champagne d'honneur a été organisé, au centre de réception de Tang-Phu, dans la province de Giadinh, à l'occasion de la remise, à M. Tran-Tai-Truoc, de la médaille d'honneur du travail, par M. Marty, directeur du centre radioélectrique de Saïgon, en présence de M. le doc phu Giap, représentant M. l'administrateur Monlau, M. le doc-phu Tinh, délégué administratif de la circonscription de Thuduc ; M. Beauquis, directeur adjoint du centre radioélectrique ; du personnel annamite et français du centre de réception de Tang-Phu.

Engagé volontaire lors de la guerre de 1914 à 1918 — le quatorze février 1916 exactement —, M. Truoc appartient au Centre Radio depuis dix-huit ans, au cours desquels il n'a cessé de donner l'exemple d'une féconde activité.

RÉDUCTION IMPORTANTE
sur les télégrammes
pour la France et les colonies françaises
(*L'Écho annamite*, 12 septembre 1941)

Le public est informé qu'à la suite de la réduction du coefficient de conversion des francs or en piastres, le prix des télégrammes à destination de la France, des colonies françaises, pays de protectorat ou sous mandat français échangés par la voie française de T.S.F. est réduit de moitié. Ce tarif est actuellement pour la France ; Plein tarif : 1 p. 432 par mois.

Différé , 0,716 par moi (mention LC comptée pour un mot).

DLT : 0,4773 par mot (minimum 25 mots — mention DLT comptée pour un mot).

Pour tous renseignements, s'adresser dans tous les bureaux de Poste ou au Centre radioélectrique, 3, rue Richaud Téléphone 20. 281.

Communications radiotéléphoniques
(*L'Écho annamite*, 12 septembre 1941)

Les communications radiotéléphoniques entre l'Indochine et le Japon sont reprises à compter du 21 août courant.

Les conversations sont échangées avec Saïgon, Cholon et Phnom-Penh seulement les jours ouvrables de 8 h. 30 à 10 h. 30 (heures de l'Indochine). Le service de ces communications est interrompu les dimanches et jours fériés.

Seront seules admises dans les conversations les langues française et japonaise.

Les taxes à percevoir en francs-or sont fixées comme suit :

52 francs-or par conversation de 5 minutes.
10 francs-or 666 par minute supplémentaire de conversation,
3 francs-or 20 pour la taxe de préparation.

Bulletin de l'Association mutuelle
des employés de commerce et d'industrie de la Cochinchine (au 31 mai 1942)

M. Beauquis, Fernand, Cie générale de T.S.F.
Mme Beauquis et 1 enfant.
M. Beauregard, Octave, Cie générale de T.S.F. à Phu-Tho,
Mme Beauregard et 1 enfant.
M. Cazals, René [2], Cie générale de T. S. F.,
Mme Cazals et 1 enfant.
M. Charpentier, Louis, Cie générale de T.S.F.,
Mme Charpentier et 1 enfant.
M. Chauvet, Adolphe, Cie générale de T.S.F. à Tang-phu,
Mme Chauvet et 1 enfant.
M. Coulom, Paul, Cie générale de T. S. F.,
Mme Coulom et 1 enfant.
M. Hermel, Roger, Cie générale de T.S.F. à Tang Phu (Thuduc),
Mme Hermel et 3 enfants.
M. Maillet René, Cie générale de T.S.F., 23, rue Richaud,
Mme Maillet et 1 enfant.
M. Stein, Jean, Cie générale de T. S. F. à Tang-Phu (Thuduc).

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE T.S.F.
(*Le Monde des affaires*, Paris, SEDE, 1952)

La Compagnie assure pour le compte du Gouvernement Général l'exploitation du centre radiotélégraphique de Saïgon.

Années 1950 :
Directeur : Pierre Marty. Son épouse : Guito (la plus snob de Saïgon) : elle connaissait bien les Georges-Picot. Alors... Et en sous-directeur : Beauquis et son épouse Cam.

---

[2] René Cazals : né le 19 avril 1901 à Pradinas (Aveyron). Vice-président de la section de Cochinchine de l'Association générale des Résistants d'Outre-Mer (*Le Journal de Saïgon*, 29 décembre 1945). Médaillé de la Résistance du 30 décembre 1947 ((*JORF*, 20 mars 1948) :